



SURFACE TAXABLE	101.16 m ²
SURFACE PLANCHER	101.16 m ²
SURFACE GARAGE	00.00 m ²



MBMO

MAÎTRISE D'OEUVRE

**M. AIRAUD
MME ROUILLE**

ADRESSE DU PROJET :
CHEMIN DE L'ABREUVOIR
85000 LA ROCHE-SUR-YON

SIGNATURE M.

SIGNATURE Mme

DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE
CONSTRUCTION D'UNE MAISON D'HABITATION

Conception de plans
Études de prix -Devis
Suivi de chantier

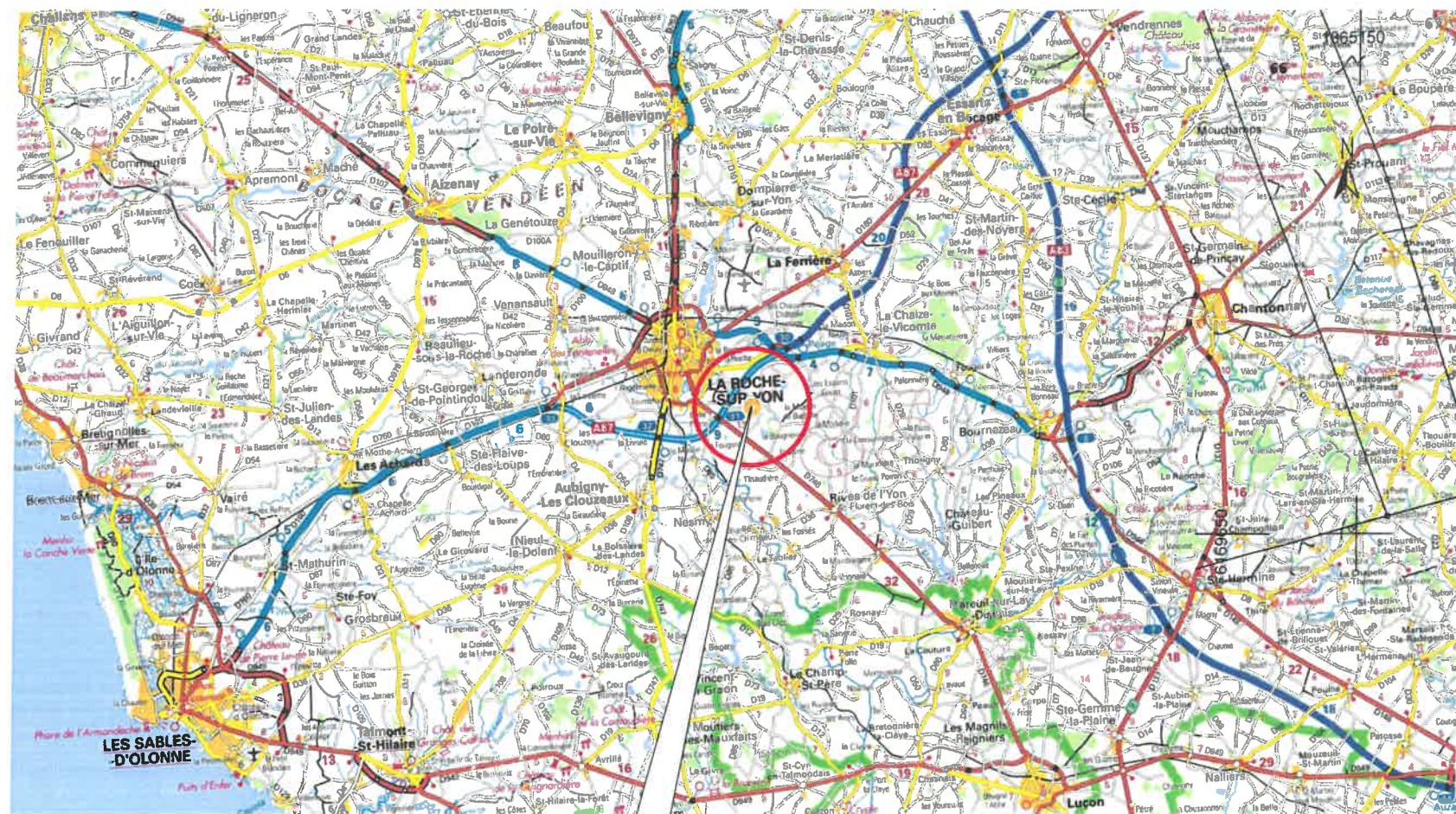
Ville de LA ROCHE SUR YON
Courrier arrivé le

28 AVR. 2021

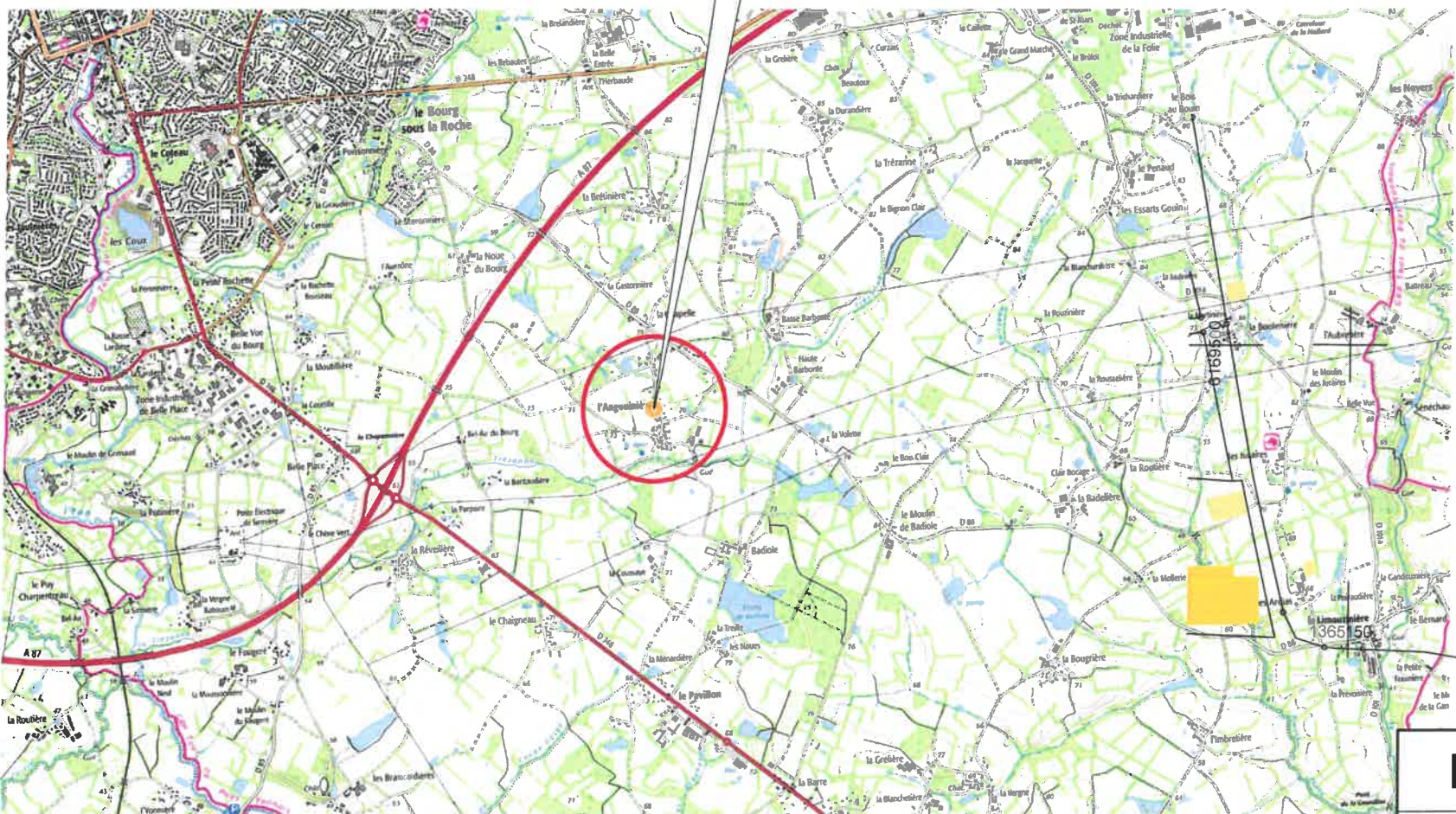
Service accueil ADS

MBMO

85000 LA ROCHE SUR YON
85300 CHALLANS
85180 LES SABLES D'OLONNE



COMMUNE



PROJET



PROJET

MBMO

PCMI 1

PLAN DE SITUATION

éch : 1/1

07.04.2021



M. AIRAUD ET MME ROUILLE

CHEMIN DE L'ABREUVOIR

85000 - LA ROCHE-SUR-YON

contact : fany@maisons-mbmo.fr

Tél : 02.51.07.41.91

SECTION YR N°197

SUPERFICIE : 719 m²

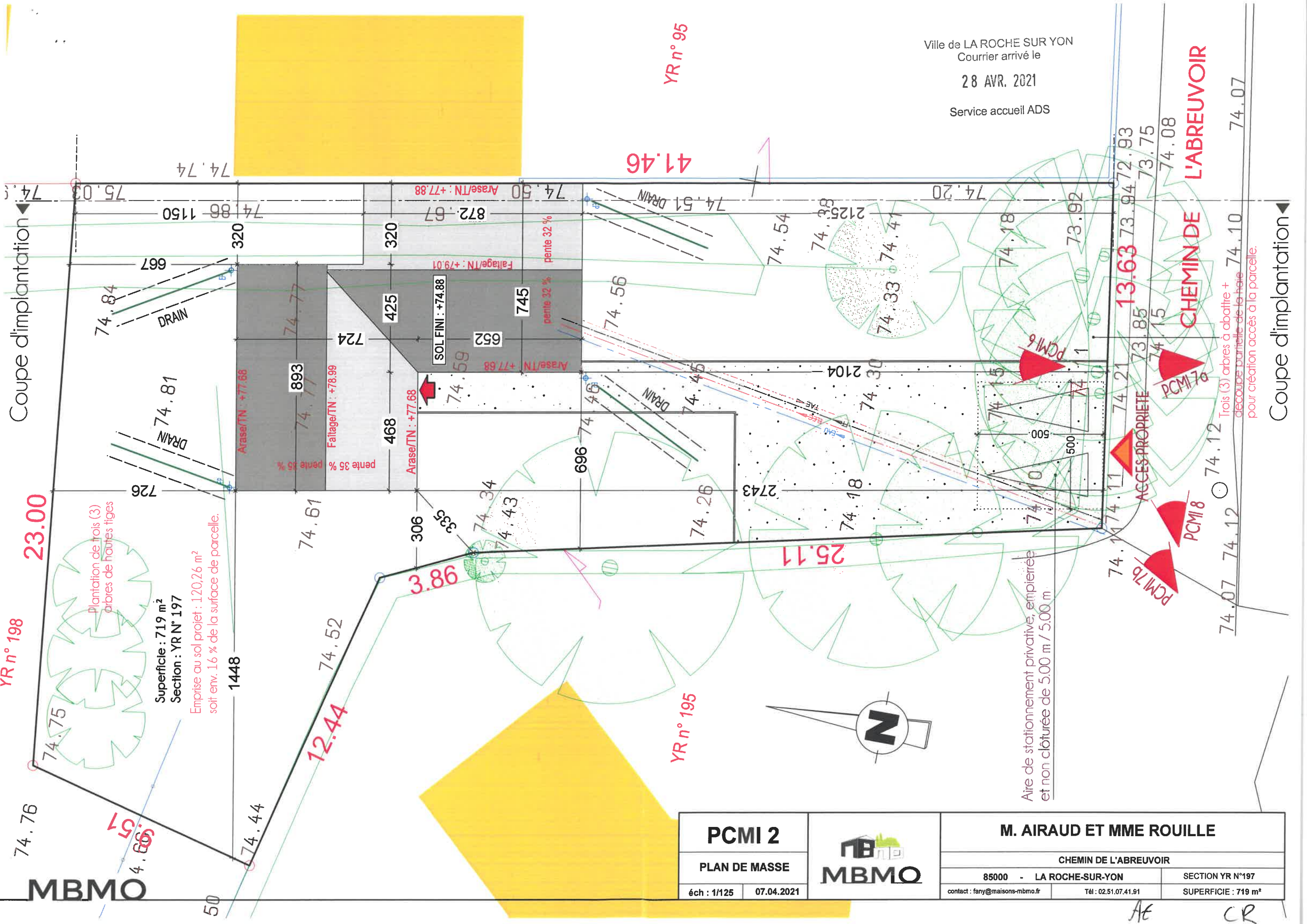
AE CR

Coupe d'implantation

YR n° 198

74.76

MBMO



PCMI 2		M. AIRAUD ET MME ROUILLE	
PLAN DE MASSE		CHEMIN DE L'ABREUVOIR	
éch : 1/125	07.04.2021	85000 - LA ROCHE-SUR-YON	SECTION YR N°197
		contact : fany@maisons-mbmo.fr	SUPERFICIE : 719 m²

AE CR

Ville de LA ROCHE SUR YON
Courrier arrivé le
28 AVR. 2021
Service accueil ADS

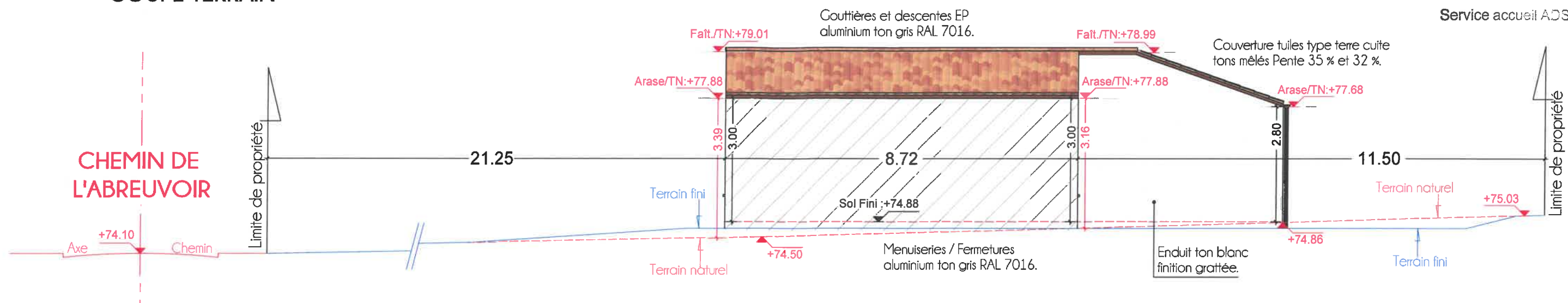
L'ABREUVOIR

CHEMIN DE

Coupe d'implantation

Trois (3) arbres à abattre +
découpe partielle de la haie
pour création accès à la parcelle.

PCMI 3 COUPE TERRAIN



PCMI 4 NOTICE / VOLET PAYSAGER

ETAT INITIAL DU TERRAIN ET SES ABORDS

Le terrain, propriété de M. AIRAUD Emmanuel et Mme ROUILLE Charlotte
sis sur la commune de **LA ROCHE-SUR-YON (85000)**
Chemin de l'Abreuvoir.
Référence cadastrale : Section **YR N° 197**
et d'une superficie totale de **719 m²**.

Il est entouré :

- au **Sud** par Chemin de l'Abreuvoir desservant la parcelle.
- à l'**Ouest** par la parcelle cadastrée YR N° 195.
- au **Nord** par la parcelle cadastrée YR N° 198.
- à l'**Est** par la parcelle cadastrée YR N° 95.

PRESENTATION DU PROJET

Le projet est une maison individuelle à usage d'habitation principale, de conception traditionnelle, organisée sur un seul niveau.
Il sera couvert en tuile canal à 35 % et 32 % de pente sur deux pans.

L'accès depuis Chemin de l'Abreuvoir, dessert l'entrée à l'habitation et le stationnement sur la parcelle.

L'habitation est implantée :

- à 21.04 m minimum de la limite Sud de propriété (accès).
- à 3.06 m minimum de la limite Ouest de propriété.
- à 6.67 m minimum de la limite Nord de propriété.
- contre la limite Est de propriété.

Les matériaux resteront dans l'esprit des constructions environnantes :

- Enduit ton blanc finition grattée.
- Couverture tuile canal type terre cuite tons mêlés.
- Gouttières et descentes EP Aluminium ton gris RAL 7016.
- Menuiseries / Fermetures Aluminium ton gris RAL 7016.
- Porte d'entrée Aluminium ton gris RAL 7016.
- Porte de service Aluminium ton gris RAL 7016.

- Tous les aménagements extérieurs seront réalisés par le maître d'ouvrage après achèvement de la construction :
les espaces libres seront engazonnés et plantés d'essences locales diversifiées.

Les clôtures feront l'objet d'une déclaration préalable ultérieurement.

Trois (3) arbres de hautes tiges seront plantés sur la parcelle en remplacement des trois (3) abattus à l'entrée de la parcelle afin de créer l'accès à la propriété. La haie existante en limite de propriété sur rue sera également partiellement découpée.

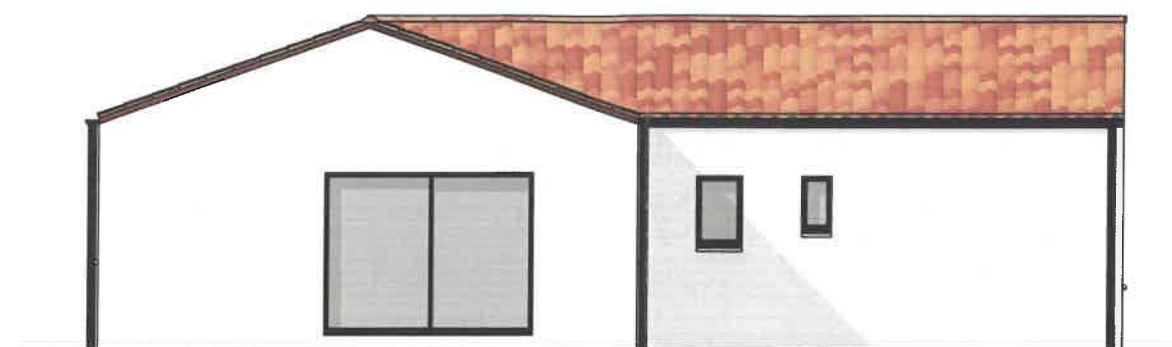
L'alimentation en EAU, ELEC, FT ainsi que l'évacuation des EAUX USEES seront raccordées aux réseaux existants en limite de propriété sur rue.

Les EAUX PLUVIALES seront drainées sur la parcelle (voir plan de masse).

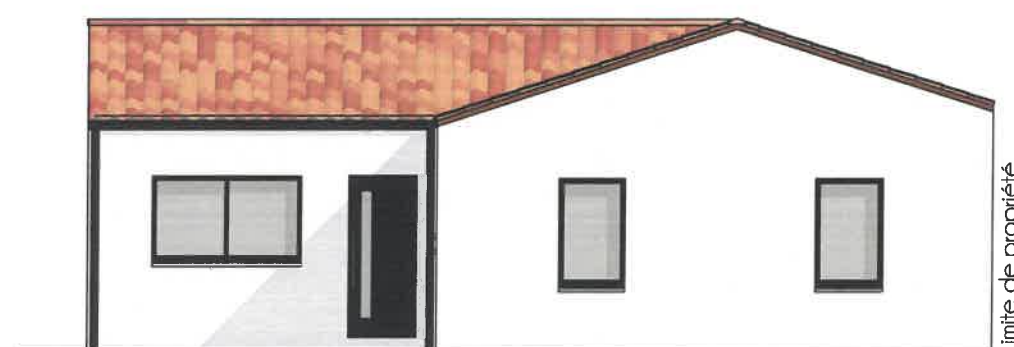
Une aire de stationnement privative, empierrée et non clôturée de 5.00 m / 5.00 m sera réservée à l'entrée de la parcelle.

28 AVR. 2021

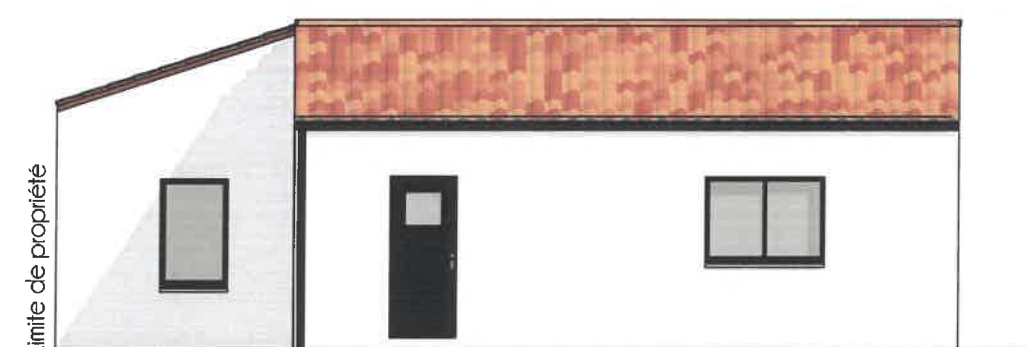
Service accueil ADS



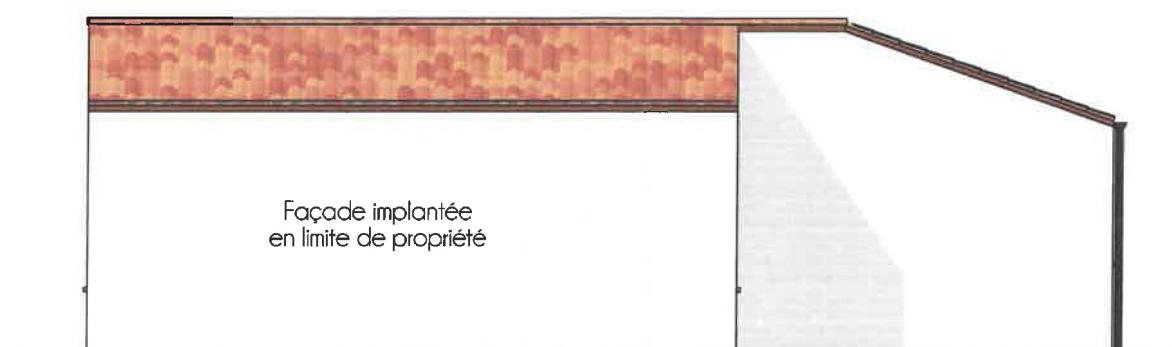
Façade Ouest



Façade Sud



Façade Nord



Façade Est

PCMI 6 : Insertion Paysage



Ville de LA ROCHE SUR YON
Courrier arrivé le

28 AVR. 2021

Service accueil ADS

PCMI 7a : Environnement Proche



PCMI 7b : Environnement Proche



PCMI 8 : Paysage Lointain

